

La parole à l'Association suisse des infirmières-assistantes et des infirmiers-assistants CC CRS

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **79 (1970)**

Heft 3

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Les plantes médicinales et les maux de l'âge

Chez les personnes âgées, les médicaments à base de plantes jouent trois rôles distincts: ils ont un effet général favorable sur la santé, ils préviennent des maux chroniques de la vieillesse et, si ceux-ci ont déjà fait leur apparition, ils les adoucissent et les guérissent. Les plantes médicamenteuses ont pour effet de fournir à l'organisme des vitamines et des sels minéraux et activent les fonctions du métabolisme, celles de la vésicule biliaire par exemple.

Chez les personnes vieillissantes, il convient en première ligne de combattre l'artériosclérose ou la calcification des veines. Pour lutter contre la formation de cholestérol dans le métabolisme, on applique surtout des mesures diététiques: restriction des aliments gras et choix des graisses alimentaires. Une plante qui ralentit la formation du cholestérol est le gui qui contient du cholin qui agit sur les fonctions biliaires et influence favorablement la pression sanguine. Dans la diète prescrite aux personnes âgées, on donne une place de choix à l'emploi d'huiles végétales provenant de germes qui non seulement contiennent des acides gras mais sont en outre riches en vitamines. Parmi celles-ci la vitamine E joue un rôle important dans la prévention des maladies de l'âge. On la trouve entre autres dans l'huile de graine de tournesol, dans les graines de lin, dans le maïs, les cacahuètes, le froment, le cresson de fontaine, l'orge, l'avoine, etc. Sont également importantes pour la diététique des personnes âgées la vitamine K que l'on trouve dans le lait et les produits laitiers, ainsi que les vitamines du groupe B contenues dans la levure. Les troubles de l'irrigation sanguine des diverses parties du corps sont favorablement combattus par l'ail et le poireau, la ciboulette. L'emploi de plantes riches en acide silicique, comme la prêle, le poivre d'eau et autres est basé sur les propriétés que celles-ci ont — et que l'on a expérimentée sur les animaux — de conserver et d'améliorer l'élasticité des parois des vaisseaux.

L'on connaît généralement aussi l'influence favorable de petites doses d'iode sur la calcification des artères. Les plantes aquatiques que l'on trouve dans la mer ou sur les plages, contiennent du iode en petite quantité mais en quantité suffisante. L'effet thérapeutique des plantes se fait sentir aussi sur les fonc-

tions cardiaques et la circulation sanguine. L'on utilise beaucoup dans ce domaine l'aubépine dont la feuille, la fleur et le fruit provoquent une dilatation des vaisseaux, entraînant une meilleure irrigation de la paroi coronaire du cœur et favorisant le métabolisme du muscle cardiaque.

(Extrait du *Conseiller VITA* No 148, 1969)

Assemblée des délégués

Notre association tiendra son assemblée des délégués à Berne le 20 avril, dès 10 h 30, à l'Hôtel Volkshaus, Zeughausgasse.

Ordre du jour:

1. Allocution de bienvenue.
2. Nomination des scrutateurs.
3. Nomination de la rédactrice du procès-verbal.
4. Rapport annuel.
5. Comptes annuels.
6. Rapport des réviseurs des comptes.
7. Election du Comité central.
8. Propositions du comité central:
 - a) augmentation de la contribution annuelle des membres passifs;
 - b) discussion concernant la création à venir d'un secrétariat.
9. Divers.
10. Fin de la partie administrative.

Après le repas de midi: discussion sur le thème: «*Notre Association doit-elle s'occuper d'assistance à la vieillesse?*»

Introduction: M. Gysin, membre du Comité central
Le point de vue de l'AVS-AI: M. Weber, président de l'ASAG

Le point de vue de l'employeur: M. Schweizer, commission de contrôle des hôpitaux, Hôpital cantonal, Liestal

Fonds de prévoyance du personnel VESKA: un membre du Conseil de fondation.